Bonjour,

La décision de fermeture des établissements scolaires pour une durée de 15 jours signifie que les élèves externes et demi-pensionnaires ne seront plus accueillis.

Nous conservons pour l’instant les élèves internes sauf si les responsables légaux décident de les rapatrier à leurs frais.

L’établissement sera ouvert aux heures habituelles.

Nous mettons en place une continuité pédagogique. Les cours seront mis en ligne sur Pronote. Pour ceux qui n’ont pas encore leurs codes, nous allons assurer la diffusion Lundi.

Nous ferons par ailleurs deux vagues en milieu de semaine de distribution de cours et de devoirs (une par semaine) car tous les enfants n’ont pas le même accès à Internet. Ces documents seront synthétiques et iront à l’essentiel.

La différence avec les archipels confinés est que les élèves pourront quand même circuler et risquent de ne pas faire le travail demandé.

Je vous remercie donc de veiller à ce que les contacts soient limités et qu’une partie importante de leur temps soit consacré au travail scolaire.

Le Ministère nous demande également de relayer l’information que la vaccination des enfants de plus de 12 ans doit être encouragée pour ceux qui ne l’ont pas encore fait. L’hôpital propose des créneaux de vaccination.

Je compte sur votre soutien qui permettra de garantir la continuité du travail scolaire.

Bien cordialement,

M. Legros Principal CLG, seconde et CETAD.